ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2013 ET 2012

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
États des résultats	3
États de l'évolution de l'actif net	4
États de la situation financière	5
États des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7
Renseignements complémentaires	13



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Réseau des services de santé en français de l'est de l'Ontario

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Réseau des services de santé en français de l'est de l'Ontario, qui comprennent les états de la situation financière au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1 avril 2011, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Tél. / Tel. : **613 745-8387** Téléc./Fax: 613 745-9584 500-214, chemin Montréal Road Ottawa ON K1L 8L8 www.marcil-lavallee.ca info@marcil-lavallee.ca

BHD | Nos partenaires canadiens et internationaux IAPA | Our Canadian and International Partners

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Réseau des services de santé en français de l'est de l'Ontario au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1 avril 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario) Le 9 mai 2013

ÉTATS DES RÉSULTATS

EXERCICES	CIOS	IFC 3	R1 MADS	2013	FT 2012
EAERCICES	CLUS	LESS) I WIAKS	2013	L 1 2012

	2013	2012
PRODUITS		
Subventions et contributions (annexe A)	1 424 248 \$	1 326 064 \$
Commandites	41 090	<u>-</u>
Autres	4 223	1 884
	1 469 561	1 327 948
CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires et avantages sociaux	934 410	784 665
Contractuels et honoraires professionnels	152 601	208 071
Communications et engagement communautaire	126 479	66 518
Loyer	73 049	64 236
Fournitures et frais de bureau	34 950	47 661
Frais de déplacement	34 591	29 154
Services informatiques	25 198	36 586
Formation du personnel et soutien des ressources humaines	24 888	22 879
Frais de réunion	20 673	22 461
Traduction	18 512	15 065
Assurances	3 884	3 887
Amortissement des immobilisations	806	1 152
	1 450 041	1 302 335
Charges d'exploitation imputées aux projets (note 4)	440 608	404 398
	1 009 433	897 937
	460 128	430 011
CHARGES DE PROJETS (annexe B)	(442 744)	(414 953)
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	17 384 \$	15 058 \$

3

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2013 ET 2012

1
-

	2013	2012
SOLDE AU DÉBUT	66 062 \$	51 004 \$
Excédent des produits sur les charges	17 384	15 058
SOLDE À LA FIN	83 446 \$	66 062 \$

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE 31 MARS 2013 ET 2012 ET 1 AVRIL 2011

5

	2013	2012	1 avril 2011
ACTIF	2010		
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse	186 678 \$	188 003 \$	24 947 \$
Débiteurs (note 5)	125 309	211 030	254 055
Frais payés d'avance	-	20 487	12 439
	311 987	419 520	291 441
IMMOBILISATIONS (note 6)	1 881	2 687	3 839
	313 868 \$	422 207 \$	295 280 \$
PASSIF			
PASSIF À COURT TERME			
Emprunt bancaire (note 7)	- \$	- \$	80 000 \$
Créditeurs et frais courus (note 8) Subventions et contributions	220 620	240 509	164 276
reportées (note 9)	9 802	115 636	-
	230 422	356 145	244 276
ACTIF NET	83 446	66 062	51 004
	313 868 \$	422 207 \$	295 280 \$

Engagements (note 11) et éventualités (note 12)

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICES	CLOS LES	31 MARS 2013	6 ET 2012

	2013	2012
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	17 384 \$	15 058 \$
Ajustement pour : Amortissement des immobilisations	806	1 152
	18 190	16 210
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	85 721	43 025
Frais payés d'avance	20 487	$(8\ 048)$
Créditeurs et frais courus	(19 889)	76 233
Subventions et contributions reportées	(105 834)	115 636
	(1 325)	243 056
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	-	(80 000)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(1 325)	163 056
ENCAISSE AU DÉBUT	188 003	24 947
ENCAISSE À LA FIN	186 678 \$	188 003 \$

6

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 2013 ET 2012 ET AU 1 APRIL 2011

7

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Réseau, un organisme de bienfaisance enregistré constitué en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, a pour but d'assurer aux francophones de l'Est de l'Ontario l'accès, en français, à toute la gamme de soins et de services de santé de qualité. L'organisme est exonéré d'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Le Réseau applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de comptabilité de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) (NCOSBL).

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux NCOSBL requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les postes de produits et de charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les montants réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Le Réseau comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les commandites sont constatées à titre de produits lorsque l'événement commandité a lieu.

Les autres produits sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Services reçus à titre bénévole

Le Réseau ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers.

Ventilation des charges

Le Réseau ventile certaines de ses charges d'exploitation générale aux projets selon une clé de répartition qu'il juge appropriée. Les salaires et avantages sociaux sont ventilés en proportion du temps consacré et les autres charges d'exploitation sont ventilées en proportion des produits attribuables à chaque projet.

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 2013 ET 2012 ET AU 1 APRIL 2011

8

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le Réseau évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt bancaire et des créditeurs et frais courus.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le Réseau détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Le Réseau comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Immobilisations

L'équipement informatique et de bureau est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 30 %.

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 2013 ET 2012 ET AU 1 APRIL 2011

9

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. IMPACT DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Le Réseau a choisi d'appliquer les NCOSBL. Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels l'organisme a appliqué les NCOSBL.

Les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2013 ont été élaborés en fonction des NCOSBL et notamment des dispositions prévues au chapitre 1501, « Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif » relatives aux premiers adoptants de ce référentiel comptable. L'adoption de ces normes n'a eu aucun effet sur l'actif net à la date de transition, soit le 1 avril 2011.

4. VENTILATION DES CHARGES

Un montant total de charges d'exploitation de 440 608 \$ (2012 : 404 398 \$) a été ventilé aux projets comme suit :

	2013	2012
Appui au Réseautage	240 000 \$	240 000 \$
Formation linguistique et adaptation culturelle	90 606	42 983
Appui à l'organisation de services	80 000	80 000
Regroupement des entités	30 002	34 140
Stratégie nationale en santé mentale	-	4 800
Promotion de la santé	-	2 475
	440 608 \$	404 398 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 2013 ET 2012 ET AU 1 APRIL 2011

10

5. DÉBITEURS

	2013	2012	1 avril 2011
Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) de			
Champlain et du Sud-Est	82 819 \$	165 637 \$	187 850 \$
Taxe de vente harmonisée à recevoir	39 654	42 687	29 207
Autres	2 836	2 706	36 998
	125 309 \$	211 030 \$	254 055 \$

6. IMMOBILISATIONS

Amortissement				1 avril	
	Coût	cumulé	2013	2012	2011
Équipement informatique					
et de bureau	58 241 \$	56 360 \$	1 881 \$	2 687 \$	3 839 \$

7. EMPRUNT BANCAIRE

Le Réseau dispose d'une marge de crédit autorisée de 100 000 \$, renouvelable annuellement au taux préférentiel plus 2,85 %. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale.

8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2013	2012	1 avril 2011
Fournisseurs et frais courus Sommes à remettre à l'État	204 227 \$ 16 393	223 953 \$ 16 556	152 652 \$ 11 624
	220 620 \$	240 509 \$	164 276 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 2013 ET 2012 ET AU 1 APRIL 2011

11

9. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

	Solde reporté 31 mars 2012	Montants reçus	Montants reconnus	Solde reporté 31 mars 2013
Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) de Champlain et du Sud-Est Société Santé en français - Formation linguistique	97 761	\$ 895 279	\$ 984 096	\$ 8 944 \$
et adaptation culturelle	17 015	71 000	88 015	_
Regroupement des entités	860	30 000	30 002	858
	115 636	\$ 996 279	\$ 1 102 113	\$ 9 802 \$
	Solde reporté 31 mars 2011	Montants reçus	Montants reconnus	Solde reporté 31 mars 2012
Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) de Champlain et du Sud-Est	_	\$ 993 838	\$ 896 077	\$ 97 761 \$
Société Santé en français - Formation linguistique et adaptation culturelle	_	60 000	42 985	17 015
Regroupement des entités	-	35 000	34 140	860
	_	\$ 1 088 838	\$ 973 202	\$ 115 636 \$

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour le Réseau sont liés aux débiteurs.

Le Réseau établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 98 % du total des débiteurs sont à recevoir de deux entités. Le Réseau évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 2013 ET 2012 ET AU 1 APRIL 2011

12

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Le Réseau est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent le Réseau à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variables à un risque de flux de trésorerie. Le Réseau n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour neutraliser les incidences de ce risque.

Le Réseau utilise une marge de crédit comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, il encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière du Réseau.

11. ENGAGEMENTS

Les engagements pris par le Réseau en vertu d'un bail totalisent 50 655 \$ et les versements approximatifs à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2014	19 760 \$
2015	20 477 \$
2016	10 418 \$

12. ÉVENTUALITÉS

Indemnités de départ

Le Réseau s'est engagé en vertu de contrats à verser des compensations à huit de ses employés en guise d'indemnité de départ, advenant que l'organisme cesse ses activités. Au 31 mars 2013, l'organisme aurait un montant de 31 383 \$ à défrayer.

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, le Réseau signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements à un organisme de financement, les ajustements nécessaires seraient affectés à l'exercice alors en cours.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2013 ET 2012

	2013	2012
NNEXE A - SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS		
Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS)		
de Champlain et du Sud-Est	984 096 \$	896 077
Société Santé en français		
- Appui au Réseautage	240 000	240 000
- Appui à l'organisation de services	80 000	80 000
- Formation linguistique et adaptation culturelle	88 015	42 985
- Stratégie nationale en santé mentale	_	12 800
Regroupement des entités	30 002	34 140
Ministère de la Santé et des Soins longue durée de l'Ontario		
- Formation linguistique	2 135	10 555
Alliance des Réseaux Ontariens de Santé en Français		
- Promotion de la santé	-	9 507
	1 424 248 \$	1 326 064
NNEXE B - CHARGES DE PROJETS		
Appui au Réseautage	240 000 \$	240 000 3
Formation linguistique et adaptation culturelle	90 607	42 983
Appui à l'organisation de services	80 000	80 000
Regroupement des entités	30 002	34 140
Formation linguistique	2 135	10 555
Stratégie nationale en santé mentale	-	4 800
Promotion de la santé	-	2 475
	442 744 \$	414 953